



Yverdon-les-Bains, le 16 mars 2022

Rapport d'activité 2021

Le Service intercommunal d'archivage (SIAr) a été créé le 1^{er} janvier 2012 par plusieurs communes neuchâteloises en vue de mutualiser les compétences et ressources archivistiques pour la prise en charge de leurs archives. Ces activités sont prises en charge par une équipe d'archivistes professionnel·le·s et sont assurées par mandat de prestations par la société docuteam.

1. Organisation du SIAr en 2021

1.1. Membres de la Convention

Membres au 1^{er} janvier 2021 :

1. Cornaux,
2. Cortaillod,
3. Cressier,
4. Enges,
5. La Côte-aux-Fées,
6. La Grande Béroche,
7. La Tène,
8. Milvignes,
9. Neuchâtel (la nouvelle commune a repris la convention de l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche au 1^{er} janvier 2021),
10. Rochefort,
11. Saint-Blaise,
12. Val-de-Ruz
13. Val-de-Travers (avenant à la Convention pour tenir compte de l'archiviste communale).

Nouveau membre en 2021 : Le Locle

Retrait annoncé au 31 décembre 2022 : Neuchâtel

1.2. Commune administrative

À la suite de la fusion de Corcelles-Cormondrèche et au départ à la retraite de son administrateur Pierre Muhlemann, la Commune de Cortaillod reprend la gestion administrative du SIAr dès 2021.

Un grand merci à Pierre Muhlemann pour avoir mené les destinées du SIAr depuis sa création et à Jean-Marc Paroz d'avoir accepté de reprendre cette responsabilité.

1.3. Équipe

Les travaux d'archivage dans les communes membres ont été effectués par les collaborateurs et collaboratrices de docuteam :

- Ivan Barreau, archiviste et conseiller en gestion documentaire
- Julie Baumberger, archiviste
- Vanessa Bilvin-Krause, archiviste
- Lenaïc Capt, archiviste agent en information documentaire
- Michèle Giorgianni, archiviste
- Nathalie Guillod-Falconet, coordinatrice de l'équipe de gestion d'archives
- Céline Haeni, archiviste

- Gilliane Kern, conseillère en gestion documentaire
- Raphaël Rollinet, archiviste agent en information documentaire

2. Participation aux réunions du SIAR

- Réunion des comptes 2020 le 19 janvier 2021 en visioconférence.
- Séance du budget 2022 le 29 septembre 2021 en visioconférence. La variante du budget avec l'introduction d'une plateforme commune pour les inventaires d'archives (AtoM) a été acceptée.

3. Représentation professionnelle et communication externe

1. Séance avec la Ville du Locle (19 janvier 2021) : Présentation des outils d'archivage électronique et de publication d'inventaires d'archives à Patrick Martinelli (chancelier) et Caroline Calame (archiviste communale).
2. Séance avec la Ville de Neuchâtel (27 avril 2021) : Discussion avec Daniel Veuve (chancelier), Evelyn Zehr (vice-chancelière) et Pierre Muhlemann pour présenter le SIAR, les compétences archivistiques nécessaires en 2021 et les prestations fournies par l'équipe au service du SIAR.
3. Conversation téléphonique avec la Ville de Neuchâtel (28 juillet 2021) : Discussion avec Daniel Veuve (chancelier) pour clarifier d'une part le futur de l'adhésion ou la résiliation de la Convention pour la nouvelle Ville de Neuchâtel, d'autre part les modalités de reprise des données d'inventaires de Corcelles-Cormondèche par la Ville de Neuchâtel.
4. Présentation lors d'une table ronde sur « Les données communales dans les applications spécialisées cantonales et nationales » (29 octobre 2021) : Dans le cadre de cette table ronde à Zoug organisée par le groupe de travail « Archives communales » de l'Association des archivistes suisses (AAS), docuteam a présenté les réflexions que nous menons sur l'archivage des applications métier au sein du SIAR (avec des exemples de Val-de-Travers, Le Locle et Cortaillod)¹.

4. Développement interne (règles et outils communs, veille)

4.1. Règles et outils communs mis à disposition

1. Modèle de document DOTX avec en tête du SIAR.
2. Rapports d'activité du SIAR depuis 2015 publiés sur le site web du SIAR².
3. Poursuite de la publication des inventaires d'archives (www.webgate.docuteam.cloud).
4. Modèle de fiche de consultation en relation avec le règlement d'utilisation.
5. Simplification des procédures en cas d'urgence (feuille pour contact en cas d'urgence sur les portes des dépôts d'archives, impression des inventaires, meilleure signalisation des séries prioritaires dans les locaux, plan d'intervention avec feuille de route pour les archivistes, modèle de courrier d'avertissement, conseils pratiques et recommandations pour la gestion des locaux d'archives³, suivi des conditions climatiques).
6. Marche à suivre pour la gestion des permis de construire (versement, description et reconditionnement, rangement, consultation) avec modèles de fantôme pour les prêts et d'intercalaire pour la signalétique dans les locaux.

¹ <http://www.siar.ch/?p=94>

² http://www.siar.ch/?page_id=889

³ docuteam, « Petit guide de gestion des locaux d'archives : Conseils pratiques et recommandations », 2020. En ligne: https://www.docuteam.ch/wp-content/uploads/2021/08/Guide-de-gestion-des-locaux-darchives_20210807_Ro.pdf, consulté le 17.02.2022.

Disponible aussi ici : https://www.siar.ch/?page_id=163

4.2. Veille

1. Demandes d'éclaircissement aux Archives de l'État de Neuchâtel sur la situation de l'archivage des applications métier.
2. Contact avec Pierre-Alain Aeby, officier d'Etat-Major à la protection de la population (Canton de Neuchâtel), pour évaluer les mesures à prendre en coordination avec la section cantonale de la protection des biens culturels (PBC) pour les communes neuchâteloises.
3. Nouvelles normes internationales de description archivistique (*Records in Contexts* ou RiC⁴) et logiciels de gestion d'archives : Options du marché, avantages et inconvénients.

4.3. Étude des publics

Sur proposition du SIAr, Migrime Reçica, étudiante en information documentaire à la Haute école de gestion (HEG) de Genève, a réalisé une étude des publics des archives des communes membres dans le cadre de son travail de Bachelor et a formulé des propositions de valorisation des archives.

Bilan

Il ressort de l'étude que :

- Les communes ont globalement assez peu de demandes de recherche en archives (quelques-unes par mois ou par année en général),
- Ces demandes sont majoritairement internes à l'administration,
- Les communes n'ont globalement pas de difficultés pour répondre elles-mêmes directement aux demandes de recherche, elles sont très satisfaites du travail et des outils fournis par docuteam et ne font appel aux archivistes du SIAr qu'en cas de besoin,
- Surtout les communes se contentent de répondre aux exigences légales et n'ont aucune volonté de toucher de nouveaux publics, et donc d'être proactifs dans la valorisation de leurs archives !

Parmi les souhaits émis par les communes en matière de consultation et valorisation d'archives, nous pouvons relever :

1. Marche à suivre « Comment utiliser les outils à disposition ? »,
2. Suivi des demandes,
3. Une plateforme pour les inventaires (partiellement remplie pour les communes membres du SIAr, à l'exception des communes avec archivistes, telle Le Locle).

Recommandations

Au terme de son étude, Migrime Reçica recommande la tenue d'un registre commun et uniformisé des demandes, par exemple dans un espace protégé du site web du SIAr.

- Comme cette recommandation sera difficilement applicable, nous proposerons aux communes qui le souhaitent un modèle de liste pour le suivi des demandes d'archives que chaque commune peut librement remplir.

⁴ *Records in Contexts* (RiC) est une nouvelle norme de description archivistique permettant une description multidimensionnelle à l'aide des technologies du web sémantique (modélisation à l'aide d'entités, d'attributs et de relations selon langage RDF). RiC a comme objectif d'une part de réconcilier et d'intégrer les quatre normes de description existantes (ISAD(G), ISAAR(CPF), ISDF et ISDIAH), d'autre part de s'appuyer sur elles pour aller plus loin. En d'autres mots, c'est le gros chantier technique et méthodologique des archivistes ces prochaines années, et la société docuteam est impliquée directement dans sa conception au sein du groupe d'experts internationaux et au sein du groupe de travail ad-hoc de l'Association des archivistes suisses (AAS).

Les pratiques de valorisation proposées par Migrime Reçica dans son travail (création d'un podcast/émission radio et ouverture d'un compte Instagram) ne tiennent pas compte des pratiques actuelles (actualités sur le blog du site web du SIAR, utilisation des outils Wikimedia, compte sur le réseau notrehistoire.ch⁵). Par ailleurs ces propositions tombent plus ou moins à l'eau puisqu'il n'y a pas de volonté de valoriser plus et pas forcément de ressources à disposition.

- À notre avis, les communes qui souhaitent valoriser des documents (en particulier Milvignes qui n'a pas répondu au questionnaire) pourraient se mettre en contact avec docuteam pour la mise à disposition de tels documents et les publier elles-mêmes sur leurs propres canaux, puis nous pourrions ensuite reprendre l'information dans les actualités du site web siar.ch et/ou sur les médias sociaux utilisés par docuteam (Twitter, LinkedIn et YouTube).
- Toutefois, selon nous, le SIAR pourrait probablement être plus pro-actif auprès des journalistes de la presse régionale (écrite comme audiovisuelle) pour présenter les différentes archives communales et faire ainsi connaître le SIAR plus largement. Il nous faudrait trouver les contacts de journalistes.
- Il y aurait aussi des opportunités de présentation des archives communales neuchâteloises dans la presse spécialisée. Ainsi, Natacha Aubert, rédactrice à la *Revue historique neuchâteloise*⁶ (ex-*Musée neuchâtelois*), serait intéressée à publier un panorama des archives neuchâteloises ou un article sur la problématique de la réunion des archives ou un portrait d'une archive communale. C'est une piste à poursuivre, qui nécessite néanmoins des ressources pour la rédaction d'un tel article.
- Dans les communes qui le souhaitent, nous pouvons envisager des activités de valorisation spécifiques (par exemple expositions, publications dans le journal local, ateliers avec Wikimedia, visites guidées des communes, etc.) en partenariat avec certains publics potentiellement intéressés (personnes à la retraite, généalogistes et personnes férues d'histoire locale et de patrimoine, écoles, entreprises et sociétés locales sur des thématiques spécifiques, etc.).

Conclusion

Parmi les conclusions du travail, nous notons qu'une meilleure connaissance des services du SIAR peut amener de nouveaux membres. Si cela ne concerne pas directement les publics des archives, cette visibilité accrue pourrait sur le long terme permettre soit de réduire les frais de fonctionnement du SIAR par commune, soit d'augmenter les prestations communes pour une répartition des coûts similaire.

De façon plus anecdotique, nous apprenons également dans ce travail de Bachelor qu'avec le SIAR nous nous occupons actuellement des archives de 42 % de la population des communes neuchâteloises. Cette proportion monte à 45 % en incluant la défunte commune de Corcelles-Cormondèche.

La soutenance du travail de Bachelor a eu lieu le 17 août à la Haute école de gestion à Carouge. La jurée était Delphine Friedmann, ancienne archiviste intercommunale de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery dans le Canton de Vaud et actuelle directrice des Archives cantonales vaudoises.

Ces conclusions ont été présentées rapidement lors de la séance du budget du SIAR en septembre 2021.

⁵ <https://notrehistoire.ch/@Siar>

⁶ <https://www.histoirene.ch/presentation>

4.4. Perspectives 2022

1. Sécurisation du **site web** (<https>).
2. **Analyse des applications métier** (listes des applications avec les risques possibles en matière de conservation et d'archivage).
3. Adaptation d'un **modèle de convention de prêt des archives** (en annexe au règlement d'utilisation des archives).
4. Adaptation d'une **convention de don ou de dépôt** réglant les obligations en matière d'archivage, de conservation et de consultation des fonds d'archives donnés ou déposés, notamment la question des droits d'auteur, afin de prévoir comment réutiliser les œuvres potentielles (droits de reproduction, de communication, etc.).
5. Préparation d'un **modèle de politique d'acquisition des archives privées** (document d'intention).
6. **Présentation des processus d'archivage** pour les autorités communales, par exemple en lien avec des visites de dépôts d'archives pour les communes qui le souhaitent.
7. **Modèle de liste pour le suivi des demandes d'archives** que chaque commune peut librement remplir.
8. Contacts avec les médias régionaux en vue de la **Semaine internationale des archives** en juin 2022.
9. Formation avec la **protection des biens culturels (PBC)** pour une meilleure prise en charge en cas de sinistre (à l'initiative des Archives de l'État de Neuchâtel).
10. Réflexions sur la **conservation des supports de documents analogiques et électroniques**, en vue de mettre en place des bonnes pratiques pour l'ensemble des communes.

Pour le Service intercommunal d'archivage (SIAr),
Gilliane Kern et Céline Haeni (docuteam)